

## A prévoir lors de l'inscription

Votre N° allocataire CAF ou MSA avec le **quotient familial**

Remplir une fiche sanitaire par enfant

Verser un acompte de 20 euros, non remboursable en cas de défection

## Aides possibles

Bourses diverses : voir auprès des employeurs

CCAS : contacter le CCAS de votre commune

Adhésion + frais de dossier annuels 10 €

	Tarifs SANS participation CAF/MSA	
	½ journée sans repas	½ journée avec repas
Hors CCVO/St André	14.53	17.97
CCVO/St André	11.22	13.74

Participation des partenaires CAF/MSA	CAF DU CALVADOS		MSA DE COTES NORMANDES		
		½ journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	½ journée avec repas
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient ≤ à 620 €	11.35	13.60	10.99	14.16
CCVO/St André Régime général		8.04	9.37	7.68	9.93
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient de 621 € à 1520 €	11.92	15.23	11.56	14.87
CCVO/St André Régime général		8.61	11.00	8.25	10.64
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient ≥ à 1521 €	12.49	15.93	12.13	15.57
CCVO/St André Régime général		9.18	11.70	8.82	11.34

5 €/jour seront facturés pour les absences maladie justifiées par un certificat médical.

A défaut la journée sera facturée.



## ACCUEIL DE LOISIRS

Communauté de Communes

Vallée de l'Orne /

St-André sur Orne

Les mercredis loisirs  
Du 7 janvier au 1<sup>er</sup> juillet  
2015

Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques

4 avenue du Parc St-André – 14200 Hérouville St-Clair

[www.uncmt.fr](http://www.uncmt.fr) – [Contact@uncmt.fr](mailto:Contact@uncmt.fr) – Tél. 02.31.46.80.40 – Fax : 02.31.44.79.87



L'équipe d'animation accueillera vos enfants de  
**3 à 12 ans** dans la salle J. Revel à St-Martin de  
Fontenay :

**A la demi-journée**

**Avec ou sans repas**

**A partir de 11 h 45 jusqu'à 18 h 30**



Détente, jeux, activités  
manuelles et sportives,  
découverte...

Dans un souci de  
bien être pour tous  
et de bonne  
humeur !



### Contacts/inscriptions

- Tous les mercredis, **dès maintenant**, au centre,  
entre 17 h et 18 h 30
- Numéro de Séverine, la directrice : 06.73.34.99.17
- auprès des mairies de St-Martin/St-André
  - à l'UNCMT à Hérouville St-Clair ☎ : 02.31.46.80.40

